

**Avenant n° 1 à l'acte de nomination du régisseur et des mandataires suppléants
Régie de recettes et d'avance du site de Grand**

Le Président du Conseil départemental des Vosges,

Vu l'arrêté n° 2021/5640/OH/DCSJ-SSC portant acte constitutif de la régie de recettes et d'avances pour le site de Grand.

Vu l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC portant acte de nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes et d'avances pour le site de Grand;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 14 juin 2022 ;

Considérant que pour assurer le fonctionnement optimal de la régie de recettes et d'avance du site gallo-romain de Grand et notamment pour garantir la continuité des opérations en toutes circonstances, la désignation d'un second mandataire suppléant est nécessaire,

Considérant que les missions actuelles de Mme Aurélie Debrosse ne sont plus compatibles avec l'exercice de la fonction de mandataire suppléant et qu'il convient dès lors de la remplacer,

ARRETE

ARTICLE PREMIER – L'article 2 de l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC est modifié comme suit :
En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Estelle JACQUEMIN sera remplacée par Mme Estelle Clerget ou M. Damien ANTOINE, mandataires suppléants.

ARTICLE 2 – L'article 5 de l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC est modifié comme suit :
Mme Estelle CLERGET et M. Damien ANTOINE percevront une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E) d'un montant fixé au prorata temporis de la suppléance effective.

ARTICLE 3 – Les autres dispositions de l'arrêté n° 2021/5641/OH/DCSJ-SSC sont inchangées.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification.

FAIT à Epinal, le *14 juin 2022*

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ QUALIFIÉE
POUR NOMMER
LE RÉGISSEUR ET LE MANDATAIRE SUPPLÉANT,

**Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Le Directeur Général des Services**

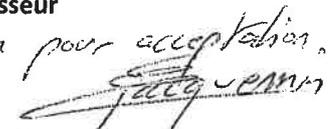


DAMIEN PARMENTIER

DAMIEN PARMENTIER
2022.06.14 14:16:48 +0200
Ref:20220614_105235_1-3-O
Signature numérique
Le Directeur Général des Services

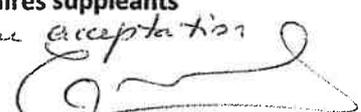
SIGNATURES RÉGISSEUR
ET MANDATAIRES SUPPLÉANTS
PRÉCÉDÉES DE LA FORMULE
MANUSCRITE « VU POUR ACCEPTATION »,

Le régisseur

Vu pour acceptation


Estelle JACQUEMIN

Les mandataires suppléants

Vu pour acceptation


Estelle Clerget

Vu pour acceptation


Damien ANTOINE